

Comité consultatif de transport
Compte rendu de la réunion tenue le 18 juin 2025
De 19 h 00 à 20 h 22 par visioconférence

Sont présents : M^{me} Nancy Brochu, représentante des directions d'école au primaire
M. David Dumas, coordonnateur au transport scolaire
M. Fabien Giguère, directeur général
M. Pierre-Olivier Girard, représentant du comité de parents
M^{me} Julie Hébert, représentante des directions d'école au secondaire
M. Claude Lambert, représentant du conseil d'administration
M. Clermont Maranda, représentant du conseil d'administration

Sont absents : M. Patrick Beaudoin, directeur du Service des finances
M^{me} Nathalie Fortier, représentante de l'École Jésus-Marie de Beauceville

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Claude Lambert souhaite la bienvenue aux membres du comité et procède à l'ouverture de la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Claude Lambert procède à la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Pierre-Olivier Girard propose l'ordre du jour. Monsieur David Dumas appuie la proposition. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et suivi du compte rendu de la dernière réunion

Monsieur David Dumas procède à la lecture du compte rendu. Madame Julie Hébert propose l'approbation du compte rendu. Monsieur Clermont Maranda en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

4. Dossier des transporteurs

4.1. Négociation des contrats de transport scolaire

Monsieur David Dumas informe les membres du comité que sept rencontres ont été tenues avec le comité de négociation. Ces discussions ont mené à la conclusion d'une entente d'une durée de trois ans, s'échelonnant jusqu'en 2028.

Il précise qu'en raison d'un besoin de rattrapage financier par rapport à l'ensemble des centres de services scolaires (CSS) du Québec au niveau contractuel, il a été conclu d'augmenter le coût de base ainsi que le tarif au kilomètre (km) des autobus et minibus. Pour l'année scolaire 2025-2026, le tarif quotidien applicable à chacun de ces véhicules est fixé comme suit :

- Coût de base :
 - 336,94 \$: autobus et minibus 5 rangées doubles roues ou 6 rangées
 - 311,80 \$: minibus 5 rangées
 - Ajout de 15 \$: véhicule adapté
- Coût par km :
 - 1,1500 \$: autobus et minibus 5 rangées doubles roues ou 6 rangées
 - 0,8500 \$: minibus 5 rangées

En ce qui concerne les berlines, le coût quotidien est déterminé selon les modalités suivantes :

- Coût de base :
 - 36,88 \$: 1 à 25 km
 - 73,28 \$: 26 à 50 km
 - 109,94 \$: 51 à 99 km
 - 0 \$: 100 km et plus
- Coût par km :
 - 0,8500 \$: 1 à 99 km
 - 2,0748 \$: 100 km et plus
 - 2,1521 \$: berline modifiée
 - 2,4780 \$: transport exceptionnel

Monsieur Dumas saisit l'occasion pour présenter certaines clauses qui ont été ajoutées aux contrats.

Il souligne que, compte tenu d'un déficit annuel déjà existant d'un million de dollars, cette nouvelle entente générera une dépense supplémentaire annuelle de 1,6 million de dollars. Par conséquent, un processus de restructuration est en cours afin de rétablir l'équilibre budgétaire.

Madame Nancy Brochu propose l'adoption des modalités de l'entente contractuelle avec les transporteurs. Madame Julie Hébert en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

5. Dossier du financement

5.1. État du budget 2024-2025

Monsieur David Dumas présente les ajustements budgétaires les plus récents pour l'année scolaire en cours. Il confirme qu'un déficit estimé à environ un million de dollars est anticipé, approuvé par la Direction générale du CSSBE. Il ajoute qu'un redressement financier sera requis au cours des trois prochaines années afin de rétablir un équilibre budgétaire durable.

5.2. Budget 2025-2026

Monsieur David Dumas indique que, compte tenu des récentes annonces de compressions budgétaires du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), il n'est pas possible pour l'instant de présenter une analyse détaillée aux membres du comité consultatif de transport (CCT). Monsieur Fabien Giguère ajoute que des décisions difficiles devront être prises, tout en veillant à maintenir les services destinés aux élèves. Des communications officielles sont attendues sous peu.

5.3. IPC 2025-2026

Monsieur David Dumas présente les données relatives au taux d'indexation du transport scolaire pour l'année scolaire 2025-2026. Selon les plus récentes indications du MEQ, et sous réserve de l'approbation des règles budgétaires par le Conseil du Trésor ainsi que de l'absence de révision des prévisions par le ministère des Finances du Québec (MFQ) avant le dépôt du projet aux fins de consultation, ce taux s'élèvera à 0,58 %.

6. Organisation du transport

6.1. Rationalisation

Pour l'année scolaire 2025-2026, aucun circuit ni parcours ne sera retranché, que ce soit pour les autobus, les minibus ou les berlines.

7. Grille de tarification des activités parascolaires 2025-2026

Dès l'année scolaire 2025-2026, la grille papier sera abandonnée au profit de l'utilisation d'un logiciel de calcul en ligne. Cette nouvelle approche a pour objectif de faciliter le processus de vérification des soumissions des transporteurs. Elle est largement considérée par les membres du CCT comme une solution avantageuse, en particulier pour les secrétaires et les directions d'établissement.

8. Organisation de la rentrée scolaire 2025-2026

Monsieur David Dumas présente les données prévisionnelles d'inscription des élèves en vue de l'année scolaire 2025-2026. Selon ces projections, 13 745 élèves bénéficieront du transport scolaire, sur un total de 18 794 élèves inscrits au CSSBE, ce qui représente à 73 % de la clientèle.

9. Questions diverses

Aucune question

10. Date et lieu des prochaines réunions

Date à déterminer à la rentrée scolaire

11. Clôture de la réunion

En clôture de la rencontre, monsieur David Dumas a exprimé ses sincères remerciements à l'ensemble des membres du comité pour cette belle année de collaboration. L'occasion a également été saisie pour adresser des remerciements empreints de reconnaissance à monsieur Fabien Giguère, en soulignant son soutien constant tout au long de ses années à la Direction générale. Nous lui souhaitons une retraite des plus agréables et pleinement méritée.

Monsieur Claude Lambert, appuyé par monsieur Fabien Giguère, propose la clôture de la réunion, il est 20 h 22. Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire,
David Dumas